



ORDRE DU JOUR

Séance du 22 avril 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de rajouter 5 points à l'ordre du jour :

Institution

- Convention d'organisation des transports scolaires avec la Région Nouvelle Aquitaine 2026-2028
- #### Communauté de Communes
- Désignation d'un représentant communal au Conseil d'exploitation du service public de l'eau potable
- Désignation d'un représentant communal au sein des commissions intercommunales suivantes :
 - 1) Commission Finances, Travaux, Investissements
 - 2) Commission Développement économique, Tourisme, Accueil de nouvelle population, Attractivité du territoire
 - 3) Commission Services à la population
 - 4) Commission Eau, Assainissement, Déchets et Technique
 - 5) Commission Habitat, Urbanisme, Transitions énergétiques
- Désignation d'un référent « incendie et secours » notamment dans le cadre de l'élaboration du plan intercommunal de sauvegarde et de la mise à jour des plans communaux de sauvegarde

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 mars 2026

Délibérations

Institution

- Vote des taux d'imposition
- Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID) - proposition de commissaires
- Désignation du délégué au Syndicat Énergie Haute-Vienne - SEHV
- Convention avec la « Ligue de défense des droits des animaux et la SELARL VET'PUYCHAT : stérilisation des chats errants
- Cession de la partie déclassée de la voie publique au lotissement de Plaisance (parcelle D1447 voiries et espaces libres)
- Marché de travaux restauration intérieure de l'Eglise de l'Ordination de Saint Martin (ISMH) : avenant n°1 – Lot 1 Maçonnerie – Pierre de Taille

Communauté de Communes

- Désignation du représentant communal à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)

Personnel

- Recrutement des contractuels saisonniers sur emplois non permanents :
 - ✓ Surveillants de baignade (2 postes du 01/07 au 31/08 : 35H hebdomadaires)
 - ✓ agent d'entretien gîtes communaux (1 poste du 01/07 au 31/08 : 28H mensuelles)
 - ✓ agent d'entretien de l'espace rural et des espaces publics (1 poste du 01/07 au 31/08 : 28H hebdomadaires)
 - ✓ agent administratif (1 poste du 01/07 au 15/09 : 35H hebdomadaires)

Conseil municipal pédagogique (1^{ère} partie)

Présentation de l'organigramme de la collectivité

Finances : les fondamentaux de la comptabilité publique

Point de situation sur les travaux engagés aux plans factuel et économique

Informations

- 1) Retour sur les rencontres commerçants
- 2) Station-service
- 3) Suivi des travaux de la halle
- 4) Randonnée écotourisme
- 5) Furiosa
- 6) Cirque BIDON
- 7) Boîte à livres
- 8) Sunset Boat Location
- 9) Suivi des commissions communales